

ACADEMIE DE NANTES

COLLEGE ARISTIDE BRIAND

NANTES

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire :2021-2022.....

Numéro de séance : ...3...

Date de convocation : 21/01/2021

Présidence de : M. PAYEN DE LA GARANDERIE

Quorum : ...12.....

Nombre des présents : 20

Nombre d'absents excusés : 4

SOMMAIRE	Décision	page	Numéro d'acte	Pièces jointes
DES QUESTIONS TRAITEES	Avis Vote Extrait Motion			désignation N°

ORDRE DU JOUR

Adoption du procès-verbal du Conseil d'administration précédent (23/11/2021)

I- QUESTIONS FINANCIERES

Conventions, contrats et adhésions

II- QUESTIONS PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES

DGH 2022 : ventilation

III- QUESTIONS DIVERSES

Signatures :

Le Président : V. PAYEN DE LA GARANDERIE

Le secrétaire de séance : Mme Coulomnier



PRÉSENCE AU CONSEIL

Séance du lundi 31 janvier 2022

Qualité	Titulaires			Suppléants				
	Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	Vincent Payen de La Garanderie	X					
	Adjointe	Chantal Buchon	X					
	Gestionnaire	Viviane Locuratolo	X					
	CPE	Françoise Taté	X					
							
Élus locaux	Collectivité de rattachement	Ugo Bessière	X			David Martineau		
	Ville de Nantes	Fanny Sallé	X			Caroline Hubert		
	Nantes Métropole	Olivier Chateau				Hélène Naulin		
	Franckie Trichet				Mahaut Bertu		
							
Personnalité qualifiée		Pierre Gallier						
	Total		6					
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	Mme Coulomnier	X			Mme Lopez		
		Mme Blayo	X			Mme Feydeau		
		Mme Izacard	X			M. Schoeffter		
		Mme Hervé	X			Mme Le Gall	X	
		Mme Murzeau			X	M. Robin		
		M. Pénisson	X			Mme Delaunay		
Total	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante		5		1			1
Parents d'élèves et élèves	Élus parents d'élèves	Mme Pardo	X			Mme Rouyer		
		Mme Guernouti	X			Mme Bourgois	X	
		M. Castanier	X			Mme Manoukian		
		M. Clouet	X			Mme Deryde	X	
		Mme Titri			X	Mme Rousseau		
		M. Caillaud			X	Mme Traore		
Total	Elèves	Jade Gindre	X			Léna Billaud-Coutand	X	
		Léonie Riffo- Fuenzalida			X	Lily Lafage		
	Total		5		3			3

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h50

1. Adoption du procès-verbal du conseil d'administration précédent (23/11/2021).

**Délibération 1 - Le C.A. adopte le procès-verbal du CA
précédent (23/11/2021)-**

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : 20

Suffrages exprimés : pour : 19

contre : 0

Abst., blancs et nuls : 1

Adoption du procès-verbal du conseil d'administration précédent (23/11/2021)

2. Questions financières

Conventions

- **Avenant de la MAIF**

Avenant lié aux conditions sanitaires. Mme la Gestionnaire précise qu'il a été étudié par les instances compétentes et qu'il est tout à fait conforme juridiquement.

**Délibération 2 - Le C.A. autorise la signature de la
convention**

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : 20

Suffrages exprimés : pour : 20

contre : 0

Abst., blancs et nuls : 0

- **ACCOORD**

Atelier socio-éducatif

Cette convention est destinée à remplacer celle signée suite à la délibération n°25 du 23/11/2021. La modification apportée concerne la fréquence d'intervention des animateurs pour l'atelier jeux de rôle : toutes les semaines au lieu d'une semaine sur deux. Cet atelier est ouvert à 6 élèves de 3^e le jeudi midi au 2nd trimestre et sera destiné à 6 élèves de 6^e le vendredi midi au 3^e trimestre.

**Délibération 3 - Le C.A. autorise la signature de la
convention**

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants: 20

Suffrages exprimés : pour : 20

contre : 0

Abst., blancs et nuls : 0

3. Questions pédagogiques et éducatives

Monsieur le Principal présente le projet de ventilation de la DGH 2022. Il précise qu'il ne propose aucune création ni suppression de postes pour 2022-2023. Par conséquent il n'y aura pas de délibération à ce sujet lors de cette réunion du Conseil d'administration.

SIXIEMES											
EFFECTIF		A	B	C	D	Gr/Dédoubl	Remédiation	TOTAL	nb gr	nb él	nb él/gr
		28	28	28	28						
	horai.él.			h.prof				112			
FRANCAIS	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5		4	22			
MATH.	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5		2	20			
ANGL1	4		4	4	4			12			
ANGL NON SI		4						4	1	15	15
BIALL	3								1	15	15
ANGL SI L&L	4	4						4	1	15	15
H/G SI DNL	2	2						2	1	15	15
ALL SI		4						4	1	15	15
H/G EMC	3	3	3	3	3			12			
SVT		1,5	1,5	1,5	1,5	3		9			
PHYS	4	1	1	1	1	2		6			
TECHNO		1,5	1,5	1,5	1,5	3		9			
ARTS PL.	1	1	1	1	1			4			
ED.MUS.	1	1	1	1	1			4			
CHAM	2			2				2	1	15	15
E.P.S.	4	4	4	4	4			16			
ULIS											
TOTAL		37	26 ou 28	26	26 ou 28	28	8	130			

CINQUIEMES											
EFFECTIF		A	B	C	D	Gr/Dédoub	Remédiation	TOTAL	nb gr	nb él	nb él/gr
		28	28	28	28						
	horai.él.			h.prof				112			
FRANCAIS	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5		2	20			
LATIN	1		1					1	1	15	15
MATH.	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5		2	16			
ANGL1	3		3	3	3			9			
ANGL NON SI	3	3						3	1	14	14
BIALL	3								1	12	12
ANGL SI L&L	4	4						4	1	14	14
H/G SI DNL	2	2						2	1	14	14
ALL SI	2,5	3						3	1	14	14
ESP2	2,5			2,5	2,5			7,5	3	78	25,33
ALL2	2,5				2,5			2,5	1	10	10
H/G EMC	3	3	3	3	3			12			
SVT	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5			6			
PHYSIQUE	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5			6			
TECHNO	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5			6			
ARTS PL.	1	1	1	1	1			4			
ED.MUS.	1	1	1	1	1			4			
CHAM	2			2				2	1	15	15
E.P.S.	3	3	3	3	3			12			
ULIS								0			
TOTAL		28	27	28	28,5			120			

QUATRIEMES											
EFFECTIF		A	B	C	D	Gr/Dédoub	Remédiation	total	nb grou	nb él pré	nb él/gr
		30	30	30	30						
	horai.él.			h.prof				120			
FRANCAIS	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5			18			
LATIN	2		2					2	1	15	15
MATH.	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5		2	16			
ANGL1	3		3	3	3			9			
ANGL NON SI	3	3						3	1	15	15
BIALL	3							0	1	8	8
ANGL SI L&L	4	4						4	1	15	15
H/G SI DNL	2	2						2	1	15	15
ALL SI	2,5	3						3	1	15	15
ESP2	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5			10	4	97	20,08
H/G EMC	3	3	3	3	3			12			
SVT	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5			6			
PHYSIQUE	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5			6			
TECHNO	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5			6			
ARTS PL.	1	1	1	1	1			4			
ED.MUS.	1	1	1	1	1			4			
CHAM	2			2				2	1	14	14
E.P.S.	3	3	3	3	3			12			
ULIS								0			
TOTAL		28	29	28	29	0		119			

TROISIEMES											Remédiation	total	nb grou	nb él pré	nb él/g
EFFECTIF		A	B	C	D	E						126			
	horai.él.	25	25	25	25	25	25								
FRANCAIS	4	4	4	4	4	4	4					20			
LATIN	2		2									2	1	21	21
MATH.	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5				2,5	20			
ANGL1	3		3		3		3					12			
ANGL NON SI	3	3										3	1	15	15
BIALL	3		3									3	1	18	18
ANGL SI L&L	4	4										4	1	15	15
H/G SI DNL	2	2										2	1	15	15
ALL SI	2,5	3										3	1	15	15
ESP2	3		3		2,5		2,5		2,5			10	4	88	22
H/G EMC	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5					17,5			
SVT	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5					7,5			
PHYSIQUE	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5					7,5			
TECHNO	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5					7,5			
ARTS PL.	1	1	1	1	1	1	1					5			
ED.MUS.	1	1	1	1	1	1	1					5			
CHAM	2				2							2	1	8	8
E.P.S.	3	3	3	3	3	3	3					15			
ULIS												21			
TOTAL		31	29	31	31	31	47					167			

RECAPITULATIF 22-23											H diverses		total	Apports	d/fos	postes fos	ors	postes fos	ors	BMP	TP à récup./CSD	réel	H.S.A	S.S.			
effectif	6	5	4	3	total																						
FRANCAIS	112	112	120	126	470																						
opt. latin		1	2	2	5,0																						
MATH.	20	16	16	20	72,0	0,4	DF	6	Remédiation	65,4	72	13,4															
ANGLAIS	20	16	16	19	71,0	8	Remédiation	72,0	69	3,0																	
H/G	14	14	14	19,5	61,5																						
ALLEMAND	4	5,5	3	6	18,5	0,4	DF	61,9	54,0	7,9																	
ESPAGNOL		7,5	10	10	27,5	0,5	Groupe	28,0	18	0,5																	
SVT	9	6	6	7,5	28,5	2	LABO	30,5	36	-8,0																	
PHYSIQUE	6	6	6	7,5	25,5	1	LABO	26,5	18	8,5																	
ULIS		0	0	21	21			21	21	0																	
TECHNO	9	6	6	7,5	28,5			28,5	18	10,5																	
ARTS PL.	4	4	4	5	17,0																						
ED. MUS.	6	6	6	7	25,0	1	Remédiation	18,0	18	0,0																	
E.P.S.	16	12	12	15	55,0	2	Chorale	27,0	18	9,0																	
TOTAL	130	120	119	167	536,0	30,3		578,8	435	0,0																	

16,3 heures de remédiation

i.p. à récup	30,1	533,8	18,5	0,0
h postes conso	533,8	total ens.	552,3	
hs conso	18,5	aide	0	
DGH consommée	552,3	non cons	6,7	

Monsieur le Principal explique que fin novembre la Direction académique lui a annoncé la création d'une 5^e division de 6^e. Il a alors rédigé un courrier afin d'expliquer que cela n'était pas souhaitable car cela accélérerait l'augmentation des effectifs au collège. Il a été entendu. Par contre, il y aura une 5^e classe de 3^e. Cela se joue à 5-6 élèves près.

Remarques sur le niveau 6^e :

- 4h de remédiation en français (1h par division) : atelier de soutien pour les élèves en grande difficulté qui seront pris en charge par un autre professeur sur le temps de cours.
- 2h de dédoublement en maths (0,5h par division) : les élèves sont en demi-classe 1h tous les quinze jours.
- 8h en sciences pour faire des groupes : 6 groupes avec 4 classes.
- Regroupement des élèves germanistes SI et bilangues.
- La dotation pour les CHAM est prévue.

M. le Principal espère que les 4 divisions en 6^e seront bien confirmées en juin.

Un représentant des parents demande des précisions sur l'histoire-géographie DNL. Monsieur le Principal explique que les SI n'ont pas cours d'anglais comme les autres élèves mais littérature britannique et 2h d'histoire-géographie en anglais.

Un représentant des parents demande comment peut s'expliquer la différence entre les prévisions d'effectifs

académiques et les prévisions par l'établissement. Monsieur le Principal explique que cela peut être dû au taux de captation retenu et précise que l'Académie peut réguler les effectifs en agissant sur les dérogations.

Un représentant du personnel demande si les dérogations ne concernent que les élèves SI et CHAM et si cela pourrait entraîner la perte de ces dispositifs. Il lui est précisé qu'elles concernent également les dérogations pour convenances personnelles et que la Direction académique peut privilégier les élèves du secteur pour le recrutement en SI et en CHAM, sans pour autant remettre en cause l'existence de ces dispositifs.

Un représentant des parents craint que le dispositif de remédiation proposé en français ne creuse les écarts en séparant les élèves concernés du reste de la classe et un autre demande si c'est la même chose qui est prévue en maths.

Un représentant du personnel, professeur de maths, précise qu'ils ont fait le choix de dédoublement 1h par quinzaine afin de garder un rythme commun, de pouvoir travailler plusieurs niveaux en même temps et de développer une certaine émulation. Elle précise que cela se fait en majorité avec des HSA et que les difficultés en maths ne sont pas forcément les mêmes qu'en français. Il est également précisé que le contenu exact des séances de remédiation en français n'est pas encore connu.

Remarques sur le niveau 5^e :

- 2h de dédoublement en maths (4x0,5h) en maths et en français.
- Regroupement des germanistes SI et bilangues.
- Prévision de l'ouverture de l'allemand LV2 (si effectifs suffisants) : séances de sensibilisation à l'allemand et à l'espagnol fin février-début mars puis sondage auprès des familles en mars. Les effectifs seront connus lors des réinscriptions fin avril-début mai.

Mme la Principale adjointe précise que l'allemand LV2 ne sera pas possible pour les élèves CHAM et SI en raison des très fortes contraintes d'emploi du temps que cela impose.

Un représentant des parents d'élèves demande si cela est définitif et précise que certains parents pensent que tous les élèves devraient pouvoir choisir leur langue vivante, quelles que soient les contraintes et que cela a déjà été le cas dans ce collège.

La Direction lui répond que cela impliquait que ces élèves n'avaient pas certains cours (arts plastiques par exemple) et que cela n'est plus autorisé. De plus ces élèves choisissent un parcours (CHAM ou SI) et savent dès le début que cela impose la LV2 (cohérence de ces choix avec les autres établissements du secteur accueillant des CHAM ou des SI).

Remarques sur le niveau 4^e :

- 120 élèves donc le maximum pour 4 divisions
- Pas de dédoublement en français (trop d'HSA sinon).
- 2h de dédoublement en maths (4x0,5h).
- 4 groupes d'espagnol (pas de regroupement possible car seulement 8 bilangues).
- Regroupement des germanistes SI et bilangues.

Remarques sur le niveau 3^e :

- 5 divisions à 25 élèves.
- 2,5h de dédoublement en maths (5x0,5h).
- Pas de dispositif supplémentaire en français.
- 1 regroupement en espagnol donc 4 groupes pour 5 classes.
- Pas de regroupement des germanistes SI et bilangues car trop nombreux.

Un représentant des parents demande si la dotation sera la même en cas de 5^e division de 6^e à la rentrée.

Monsieur le Principal répond qu'il y a normalement dans ce cas une dotation de 29h (26h enseignement plus 3h) mais que lorsque cela est décidé tardivement il peut arriver que la dotation soit légèrement inférieure et que l'on soit obligé d'utiliser les heures de la marge.

Remarques par matière :

- Français : BMP de 14h et 3 HSA.

Un représentant des parents demande combien d'heures peut faire un BMP et si cela ne vaudrait pas le coup de créer un poste, et, à l'inverse, pourquoi certains postes ne sont pas supprimés alors que le nombre d'heures paraît faible. Monsieur le Principal répond qu'un BMP peut aller jusqu'à 18h et qu'il faut être sûr de pouvoir maintenir un poste sur le long terme avant de le créer, ou que les effectifs n'augmentent pas l'année suivante avant de le supprimer.

- Maths : plus de partage de poste prévu, 3 HSA
- Anglais : 3 professeurs sur 4 à temps partiel donc un seul peut assurer l'HSA. BMP à 10h (peut-être un stagiaire).
- Histoire-géographie : demande d'un mi-temps thérapeutique et 80 % de droit pour un autre poste. BMP de 18h et 2,5 HSA.
- Allemand : 0,5 HSA
- Espagnol : CSD de 8h dans un autre collège pour un professeur, mais modulable selon les besoins de l'autre établissement.

- SVT : CSD de 6,5h et 1 HSA
- Physique-Chimie : BMP de 7,5h et 1 HSA

Un représentant des parents souligne l'investissement remarquable de M. Schoeffter (DNL physique-chimie, remplacement de M. Blanchard) alors qu'il est contractuel, et précise que les parents aimeraient pouvoir appuyer sa demande s'il souhaite rester au collège.

- ULIS : 21h
- Technologie : BMP de 9h et 1,5 HSA
- Arts plastiques : 17h + 1h de remédiation
- Education musicale : BMP de 8h et 1 HSA
- EPS : 4 HSA

19h : départ de Mme Sallé.

Au bilan de ce projet de ventilation : 533,8 HP utilisées sur 534 et 18,5 HSA sur 25. Il reste donc 6,7 HSA qui seront transformées en HSE (36x 6,7 = 241 h) pour rémunérer des projets dont le soutien piscine (un professeur présent en plus pour assurer l'encadrement des groupes).

Monsieur le représentant du Conseil Départemental fait remarquer que cela laisse une marge confortable par rapport à certains collèges. Monsieur le Principal explique que cela est possible, entre autres, grâce à la 5^e division de 3^e. L'an dernier il y avait une marge un peu inférieure (autour de 4 HSA restantes).

Lecture de la motion par les représentants du personnel (jointe à ce PV).

Monsieur le représentant du Conseil Départemental dit être au courant du problème du futur sureffectif du collège Aristide Briand.

Par ailleurs il ajoute avoir fait le nécessaire pour l'EPS en faisant en sorte que le gymnase E. Maurice ne soit pas systématiquement réquisitionné comme cela a été le cas depuis plusieurs années. Il y aura désormais un *turn over*, favorable au collège. Il précise toutefois que l'Etat peut décider des réquisitions pour l'accueil des exilés notamment.

La direction et les représentants du personnel du collège le remercient pour son action efficace.

Il précise par ailleurs qu'une salle a brûlé au complexe sportif Mangin mais que le C5 passe à côté et que le département pourrait prendre en charge les billets pour que les élèves puissent s'y rendre. La coordonnatrice d'EPS le remercie mais précise que cela est souvent difficile de monter dans le bus avec les élèves car ils sont nombreux (30) et se font très souvent refouler, surtout aux heures de pointe. Les professeurs d'EPS étant seuls avec leurs classes, ils ne peuvent pas partager le groupe en deux.

Monsieur le représentant du Conseil Départemental annonce la construction d'un nouveau gymnase pour 2026, proche du futur CHU mais n'a rien entendu dire concernant un nouveau collège.

Madame la Gestionnaire explique que notre collège est officiellement classé « collège 600 » (collège à effectif 600 élèves), ce qui ne correspond pas du tout à la réalité et demande comment faire pour qu'il soit considéré comme un collège « 500 ».

Les sureffectifs posent des problèmes de circulation, d'accès à la cantine (...) et les locaux ne sont absolument pas extensibles. La Direction du collège invite Monsieur le représentant du Conseil Départemental à venir visiter le collège afin de se rendre compte du problème.

La proposition de ventilation de la DGH 2022 sera soumise pour vote au Conseil d'administration du mois de juin.

4. Questions diverses

Pas de questions diverses déposées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h23.

Motion pour le CA du 31/01/2022

Suite à l'annonce dans la DHG de l'ouverture d'une 5ème division de 3ème pour la rentrée 2022/2023, nous, enseignants, nous sommes réunis et voici nos conclusions :

- depuis 10 ans nous alertons sur la nécessité de construire un nouveau collège sur l'île de Nantes. Suite à cela, la seule réponse apportée a été la resectorisation à 2 reprises.
- aujourd'hui nous sommes enfin arrivés après plusieurs années à un équilibre, nécessaire pour bien fonctionner, avec 4 divisions par niveau (soit 480 élèves maximum).
Pour rappel
 - les locaux (cour, couloirs, cantine, équipements d'EPS) sont exigus et inextensibles: adaptation des horaires pour augmenter la pause méridienne pour assurer le passage de tous à la cantine, ce qui reste compliqué.
 - Notre public est très hétérogène : besoin de salles, petits groupes
- La population sur l'île de Nantes ne cesse de croître, en témoignent les 2 écoles construites récemment ainsi qu'un lycée mais toujours pas de collège.

Il est donc urgent que le département prenne ses responsabilités vis-à-vis des habitants (à venir et déjà existants) afin de pouvoir accueillir les nouveaux élèves du secteur ainsi que les élèves CHAM et SI, dans des conditions acceptables pour tous

Nous ne sommes pas favorables à une division supplémentaire.

Pour Les représentants du personnel,

Mme Coulommier

